

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Orsay

Correspondant : Cécile Bernard, 2 place du Général Leclerc, 92160 Antony, tél. : 01 60 92 81 04, télécopieur : 01 60 92 80 99, courriel : cecile.bernard@mairie-orsay.fr, adresse internet : <http://www.mairie-orsay.fr/>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Exécution des missions de contrôle légal et de certification des comptes en application des dispositions des articles L 225-218 et suivants, L 225-40, L 820-1 à L 823-20 et R 225-161 et suivants et R 821-1 à R 823-21 du code de commerce, ainsi que l'exécution de missions connexes ou complémentaires à sa mission

Catégorie de services : 9

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 79212000

Code NUTS : FR104

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
 - La présente consultation a pour objet la désignation d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant au nom et pour le compte d'une Société Publique Locale (SPL) dont la Commune d'Orsay sera actionnaire avec les communes de Palaiseau, Wissous, et Saclay et qui est en cours de formation.
- Le présent accord-cadre est conclu sans montant minimum et ne pourra excéder un montant de 140000 euros HT. Par dérogation à l'article L. 2125-1 du Code de la Commande Publique et en raison de l'objet du marché, la durée de l'accord-cadre est fixée, conformément aux dispositions de l'article L823-3 du code de commerce, pour 6 exercices sociaux à compter de sa notification.

Prestations divisées en lots : non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Cette opération sera financée sur les fonds propres de la future SPL à partir de crédits inscrits au budget chaque année en section de fonctionnement. Les modalités de paiement sont le mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception des factures

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Commentaire sur les justifications : La liste des documents à produire obligatoirement par le candidat à l'appui de sa candidature est précisée sans le règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 23 septembre 2019 à 12 h 00

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2019-19

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises peut être obtenu en le téléchargeant, sur le site accessible à :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_z8U8JzUJ-e

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 août 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Cécile Bernard , tél. : 01 60 92 81 04, courriel : Cecile.bernard@maire-orsay.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles, courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable, 29 rue Barbey-De-Jouy, 75700 Paris, courriel : jean-louis.chavernac@ledefrance.pref.gouv.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Secrétariat général de la mairie d'Orsay, tél. : 01 60 92 80 74